

FAQ sur les injections de glucocorticoïdes

(version 1^{er} juin 2023)

L'ONAD CF reçoit régulièrement des questions concernant la réglementation en matière d'AUT (Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) sur les injections de glucocorticoïdes.

Ce document reprend les questions fréquemment posées à ce sujet afin de soutenir les athlètes et leur personnel d'encadrement dans l'utilisation des glucocorticoïdes.

1. En quoi une réglementation sur les glucocorticoïdes est-elle nécessaire ?

Les glucocorticoïdes sont interdits depuis plus de 10 ans en compétition lorsqu'ils sont administrés par voie systémique (c'est-à-dire par voie orale, intraveineuse, intramusculaire ou rectale). Depuis le 1er janvier 2022, l'Agence mondiale antidopage (AMA) a également interdit les injections locales de glucocorticoïdes en compétition.

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a ensuite fixé des **valeurs seuils** pour chaque type de glucocorticoïdes afin de mieux distinguer les glucocorticoïdes administrés par une voie d'administration autorisée de ceux administrés par une voie d'administration non autorisée. Cependant, cela impacte également la période durant laquelle un résultat d'analyse anormal peut être rapporté suite à l'administration de glucocorticoïdes hors compétition, en fonction du type, de la dose et de la voie d'administration du glucocorticoïde.

Pour cette raison, l'AMA a déterminé des **périodes de sevrage** qui prennent en compte ces facteurs et donnent ainsi une indication sur la période durant laquelle l'administration hors compétition peut encore produire un résultat anormal en compétition lors d'un contrôle antidopage, et à quel moment une AUT doit être demandée.

2. Quel est le lien entre la "période de sevrage" et la "période en compétition" ?

La période de sevrage correspond à la période entre le moment où la dernière dose a été administrée et le début de la période en compétition (qui commence à 23h59 le jour précédant la compétition, à moins qu'une période différente n'ait été approuvée par l'AMA pour un sport donné).

La période de sevrage indique le temps nécessaire pour que le niveau de glucocorticoïdes présent dans l'organisme ne soit plus rapporté comme un résultat d'analyse anormal lors d'un contrôle antidopage en compétition.

3. Je suis un athlète qui fait partie du groupe cible de l'ONAD CF. Mon médecin me recommande un traitement avec une injection locale de glucocorticoïdes pendant la période de sevrage. Pourquoi dois-je soumettre une demande d'AUT rétroactive (après un résultat positif) et non une demande proactive (avant un éventuel contrôle antidopage) ?

Le [Standard international pour l'AUT de l'AMA¹](#) permet aux sportifs de soumettre une demande d'AUT rétroactive lorsqu'un médicament, qui n'est interdit qu'en période de compétition (tel qu'un glucocorticoïde), est utilisé à des fins thérapeutiques pendant la période de sevrage.

En outre, il n'est pas réaliste qu'un athlète puisse introduire une demande d'AUT et obtenir une décision à ce sujet (s'il peut ou non, recevoir une injection locale de glucocorticoïdes) dans un délai aussi court avant une compétition. Pour ces raisons, et compte tenu de l'utilisation répandue des injections locales de glucocorticoïdes en médecine sportive, les athlètes devront demander une AUT rétroactive à l'ONAD CF uniquement s'ils ont été soumis à un contrôle antidopage s'est révélé positif.

Les sportifs ayant reçu une injection locale de glucocorticoïdes au cours de la période de sevrage doivent donc s'assurer qu'un dossier médical approprié est établi avant l'injection au cas où une demande d'AUT rétroactive devrait être soumise.

4. Comment puis-je savoir si mon résultat d'analyse est positif et si je dois donc demander rétroactivement une AUT pour une injection locale de glucocorticoïdes ?

Un athlète dont le test est positif sera notifié par courriel ou par courrier recommandé. Il sera alors demandé à l'athlète d'expliquer la présence de glucocorticoïdes dans l'échantillon prélevé. À ce stade, l'athlète peut soumettre une demande d'AUT rétroactive.

Le fait que l'athlète ait le droit de demander rétroactivement une AUT ne signifie pas automatiquement qu'une AUT sera obligatoirement accordée et que l'athlète ne commet pas d'infraction.

Pour cela, la demande d'AUT doit être complète et la nécessité thérapeutique du glucocorticoïde doit être suffisamment démontrée.

5. J'ai reçu une injection locale de glucocorticoïdes en dehors de la période de sevrage. Puis-je quand même être testé positif et, par conséquent, devoir présenter une demande d'AUT rétroactive?

L'AMA a déterminé les périodes de sevrages sur la base de données provenant d'études scientifiques. Bien que la probabilité soit très faible, il est toujours possible d'obtenir un résultat positif lorsqu'un glucocorticoïde a été administré à proximité de la période de sevrage, mais juste en dehors de celle-ci. Par conséquent, il est donc recommandé que, même dans le cas d'injections locales jusqu'à 4 jours avant la période de sevrage, le dossier médical soit déjà correctement rempli à l'avance conformément à la réglementation en vigueur.

¹ https://www.wada-ama.org/sites/default/files/2022-09/standard_international_pour_lautorisation_dusage_a_des_fins_therapeutiques_siaut_2023_0.pdf

6. Je suis médecin et j'envisage d'administrer à un athlète une injection locale de glucocorticoïdes au cours de la période de sevrage. Quelles mesures dois-je prendre, avant d'administrer le traitement, pour m'assurer qu'une demande d'AUT rétroactive, si elle s'avère nécessaire, réponde aux critères ?

Nous recommandons au médecin de lire attentivement le règlement sur les AUT de l'ONAD CF concernant les glucocorticoïdes. En outre, le médecin devrait également lire attentivement la [checklist²](#) pour la demande d'AUT pour les injections locales de glucocorticoïdes afin de s'assurer que la demande d'AUT est complète. En effet, une demande d'AUT incomplète ne sera pas traitée. En cas de questions supplémentaires, le médecin peut toujours contacter l'ONAD CF à par e-mail (aut@onadcf.be) ou par téléphone au +32 (0) 2 413 20 56.

7. Je suis médecin et j'envisage d'administrer à un athlète une injection locale de glucocorticoïdes au cours de la période de sevrage. Devrais-je envisager un glucocorticoïde avec une période d'élimination plus courte ?

La décision concernant le type de glucocorticoïdes qui sera administré incombe au médecin traitant et à l'athlète et sera prise d'un point de vue médical dans le meilleur intérêt de l'athlète.

8. Je suis médecin et j'ai administré un glucocorticoïde à un athlète. Je crains par inadvertance d'avoir mal ciblé mon injection, ce qui a entraîné l'administration d'une injection intramusculaire au lieu d'une injection locale. Que dois-je faire ?

Il convient de respecter la période d'élimination d'une injection intramusculaire et de demander une AUT si l'administration a eu lieu pendant cette période de sevrage. Nous recommandons au médecin de contacter l'ONAD CF dès que possible pour obtenir de plus amples informations.

Contactez-nous :

Si, en tant qu'athlète ou membre du personnel d'encadrement, vous avez d'autres questions concernant ce document, vous pouvez toujours nous contacter par :

- Téléphone : +32 2 413 20 56 ou +32 486 09 07 43
- Email : aut@onadcf.be

² [https://dopage.be/fileadmin/sites/onad/uploads/documents/AUT/Check_2022/Affections_musculosquelettiques - Liste de verification AUT.pdf](https://dopage.be/fileadmin/sites/onad/uploads/documents/AUT/Check_2022/Affections_musculosquelettiques_-_Liste_de_verification_AUT.pdf)